

Répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens – Dépistage et vaccination, 21 février au 13 mars 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 7 avril 2022

À la fin de novembre 2021, le variant Omicron a été signalé pour la première fois au Canada et a commencé à se propager rapidement dans tout le pays. La propagation rapide d'Omicron a donné lieu au plus grand nombre de cas de COVID-19 de la pandémie, ce qui a mis sous pression la capacité de dépistage à l'aide des tests de réaction en chaîne de la polymérase (PCR) et a accru la demande pour les tests antigéniques rapides. Les résultats d'une enquête en ligne fondée sur l'approche participative révèlent que plus de la moitié des participants âgés de 15 ans et plus (55 %) ont déclaré avoir effectué un test rapide entre le 1er décembre 2021 et la date de la collecte de données (21 février au 13 mars 2022).

Il existe deux principaux types de tests pour la COVID-19 dont l'utilisation a été autorisée au Canada : les tests PCR (réaction en chaîne de la polymérase) et les tests antigéniques rapides.

Les tests antigéniques rapides, utilisés pour dépister la COVID-19, sont souvent auto-administrés et donnent un résultat de test plus rapide, mais sont considérés moins fiables que les tests PCR. Les Canadiens ont été tenus de faire ou ont choisi de faire des tests rapides pour diverses raisons, y compris pour se rendre au travail ou à l'école, par prudence lors de rassemblements avec des amis ou des membres de la famille, ainsi qu'à des fins de voyage. Au cours de la vague Omicron, le Canada a atteint sa limite de capacité relativement aux tests PCR et a connu une très forte augmentation de la demande pour les tests de dépistage rapide de la COVID-19. Parallèlement, il existe de nombreux rapports anecdotiques selon lesquels les Canadiens ont éprouvé des difficultés à se procurer des tests rapides pendant cette période. Afin de mieux comprendre les expériences vécues par les Canadiens à l'égard du test de dépistage de la COVID-19 au cours de cette période, Statistique Canada a réalisé une enquête au moyen d'un questionnaire en ligne fondé sur l'approche participative : Répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens : Dépistage et vaccination.

Du 21 février au 13 mars 2022, 36 857 Canadiens âgés de 15 ans et plus ont participé à la collecte par approche participative. On a posé aux participants une série de questions sur les expériences qu'ils ont vécues en lien avec le test de dépistage de la COVID-19 entre le 1er décembre 2021 et la date à laquelle ils ont rempli leur questionnaire. Contrairement aux autres enquêtes menées par Statistique Canada, le projet de collecte par approche participative ne repose pas sur un plan d'échantillonnage s'appuyant sur un échantillonnage probabiliste. Par conséquent, toute interprétation des résultats devrait être effectuée avec prudence. Aucune conclusion concernant l'ensemble de la population canadienne ne doit être tirée à partir de ces résultats.

Plus de la moitié des participants déclarent avoir effectué un test rapide

Parmi les participants âgés de 15 ans et plus, 55 % ont déclaré avoir utilisé un test rapide entre le 1er décembre 2021 et la date de la collecte des données. Les Canadiens font des tests de dépistage de la COVID-19 lorsqu'ils présentent des symptômes et parfois lorsqu'ils sont asymptomatiques. Parmi les participants à l'approche participative qui ont effectué un test de dépistage rapide de la COVID-19, 31 % ont indiqué avoir obtenu au moins un résultat positif au cours de cette période. Les résultats présentés dans le présent article représentent les expériences des participants à l'approche participative et ne représentent pas l'ensemble de la population canadienne.

Dans l'ensemble, une proportion plus élevée de participants des groupes d'âge plus jeunes ont déclaré avoir fait des tests de dépistage rapide de la COVID-19 : 64 % des participants âgés de 15 à 34 ans et 69 % des personnes âgées de 35 à 49 ans ont déclaré avoir effectué un tel test pendant la période de référence. Parmi les participants à l'approche participative âgés de 65 ans et plus, un peu plus du tiers (34 %) ont déclaré avoir effectué un test de dépistage rapide de la COVID-19, ce qui correspond au pourcentage le plus faible de tous les groupes d'âge. Parmi ceux qui ont fait un test de dépistage de la COVID-19, 32 % des participants âgés de 65 ans et plus ont déclaré



avoir obtenu un résultat positif au moyen d'un test rapide. À titre de comparaison, 35 % des participants âgés de 15 à 34 ans, 32 % des participants âgés de 35 à 49 ans et 27 % des participants âgés de 50 à 64 ans ont obtenu un résultat de test rapide positif.

La distribution des tests de dépistage rapide de la COVID-19 et les lignes directrices relatives à l'utilisation variaient grandement d'un bout à l'autre du pays. Le pourcentage de participants à l'approche participative qui ont déclaré avoir effectué un test de dépistage rapide de la COVID-19 oscillait entre 37 % en Colombie-Britannique et 84 % en Saskatchewan. À la fin de 2021 et au début de 2022, les trousse de test rapide n'ont pas été distribuées au public en Colombie-Britannique; elles ont plutôt été utilisées dans des milieux à risque élevé. Il s'agissait d'une approche différente de celles adoptées par d'autres provinces, comme la Saskatchewan, où les trousse de test rapide ont été distribuées au public.

Tableau 1
Proportion des participants à l'approche participative qui ont déclaré avoir fait un test de dépistage rapide de la COVID-19 entre le 1er décembre 2021 et la date de la collecte de données

	A effectué un test de dépistage rapide de la COVID-19
	%
Total	55
Groupe d'âge	
De 15 à 34 ans	64
De 35 à 49 ans	69
De 50 à 64 ans	51
65 ans et plus	34
Genre	
Homme	52
Femme	59
Personne non binaire	51
Géographie	
Terre-Neuve-et-Labrador	43
Île-du-Prince-Édouard	61
Nouvelle-Écosse	77
Nouveau-Brunswick	73
Québec	51
Ontario	59
Manitoba	52
Saskatchewan	84
Alberta	62
Colombie-Britannique	37
Ensemble des territoires	57

Source(s) : Répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens : Dépistage et vaccination (du 21 février au 13 mars 2022) (5323).

De nombreuses écoles ont distribué des tests rapides aux élèves, les encourageant à faire des tests régulièrement pendant les vacances, lorsqu'ils présentaient des symptômes ou lorsqu'ils savaient qu'ils avaient été en contact étroit avec un cas positif. Parmi les participants qui vivaient au sein d'un ménage comptant des enfants de moins de 18 ans, 73 % ont indiqué qu'au moins un enfant de leur ménage avait fait un test rapide au cours de la période de référence. Parmi les participants vivant au sein de ménages comptant un enfant de 5 à 11 ans, 80 % ont déclaré qu'un enfant avait fait un test rapide et 77 % des participants vivant avec un enfant de 12 à 17 ans ont déclaré la même chose. En revanche, une plus faible proportion de participants dont le ménage comptait un enfant de moins de 5 ans (65 %) ont déclaré qu'un enfant avait fait un test rapide.

Près de 2 participants sur 5 déclarent avoir eu des difficultés à se procurer un test de dépistage rapide de la COVID-19

À la fin de 2021, étant donné la flambée des cas de COVID-19 et l'atteinte des limites de capacité concernant les tests PCR, le Canada a connu une demande accrue de tests rapides. Dans l'ensemble, 39 % des participants à l'approche participative de 15 ans et plus ont déclaré que, au moins une fois au cours de la période de référence, ils auraient aimé avoir un test de dépistage rapide de la COVID-19 pour eux-mêmes ou pour un enfant de leur ménage, mais qu'ils n'ont pas pu s'en procurer un.

Les difficultés d'accès aux tests rapides variaient d'un bout à l'autre du pays, oscillant entre 7 % en Saskatchewan et 50 % en Colombie-Britannique.

Les difficultés d'accès aux tests rapides étaient similaires entre les ménages, qu'ils comptent des enfants (38 %) ou non (39 %). Cependant, la proportion de ménages éprouvant des difficultés d'accès variait lorsque l'âge des enfants dans le ménage était pris en considération. Un peu plus de 2 participants sur 5 (43 %) à l'approche participative vivant avec un enfant de moins de 5 ans ont déclaré qu'ils auraient aimé avoir un test de dépistage rapide de la COVID-19 pour eux-mêmes ou pour un enfant de leur ménage, mais qu'ils n'ont pas pu s'en procurer un. Parmi les participants à l'approche participative vivant avec des enfants de 5 à 11 ans, 33 % ont indiqué cet obstacle à l'accès, alors que 37 % des participants vivant avec des enfants de 12 à 17 ans ont déclaré des obstacles similaires. Les ménages comptant des enfants d'âge scolaire peuvent avoir éprouvé moins de difficultés d'accès étant donné que plusieurs écoles fournissaient des trousseaux de tests rapides aux élèves.

Le fait d'avoir une incapacité pourrait aussi entraîner un obstacle supplémentaire quant à l'accès aux tests de dépistage de la COVID-19. Parmi les participants à l'approche participative qui se sont identifiés comme personnes ayant une incapacité, 45 % ont indiqué qu'ils avaient voulu se procurer un test rapide pour eux-mêmes ou pour un enfant de leur ménage, mais qu'ils n'avaient pas pu en obtenir un. Il s'agit d'une proportion plus élevée que celle affichée par les participants à l'approche participative qui ne se sont pas identifiés comme personnes ayant une incapacité (38 %).

Un travailleur essentiel est défini comme une personne qui travaille dans un service, une installation ou un secteur d'activité nécessaire pour préserver la vie, la santé, la sécurité publique et les fonctions sociétales de base des Canadiens. Une proportion plus élevée de participants qui sont des travailleurs essentiels ou qui vivaient au sein d'un ménage comptant un travailleur essentiel ont déclaré avoir eu des difficultés d'accès aux tests rapides (42 %) comparativement aux participants dont le ménage ne comptait aucun travailleur essentiel (37 %).

Tableau 2

Proportion des participants à l'approche participative qui ont déclaré qu'ils auraient aimé se procurer un test de dépistage rapide de la COVID-19 pour eux-mêmes ou pour un enfant de leur ménage, mais qui n'ont pas pu en obtenir un entre le 1er décembre 2021 et la date de la collecte de données

	Voulait un test rapide, mais n'a pas pu en obtenir un	%
Total		39
Géographie		
Terre-Neuve-et-Labrador		36
Île-du-Prince-Édouard		32
Nouvelle-Écosse		28
Nouveau-Brunswick		22
Québec		31
Ontario		42
Manitoba		39
Saskatchewan		7
Alberta		44
Colombie-Britannique		50
Ensemble des territoires		36
Ménages comptant des enfants		
Total - Ménages comptant des enfants de moins de 18 ans		38
Enfants de moins de 5 ans		43
Enfants de 5 à 11 ans		33
Enfants de 12 à 17 ans		37
Aucun enfant dans le ménage		39
Situation vis-à-vis de l'incapacité		
Le participant a déclaré avoir une incapacité		45
Le participant n'a pas déclaré d'incapacité		38
Travailleur essentiel		
Travailleur(s) essentiel(s) au sein du ménage		42
Aucun travailleur essentiel au sein du ménage		37

Note(s) : Les participants pouvaient déclarer vivre avec des enfants de plusieurs groupes d'âge. Aux fins d'analyse selon l'âge de l'enfant dans le ménage, les participants ont été inclus dans l'analyse pour chacun des groupes d'âge des enfants qu'ils ont déclarés et seront donc comptabilisés plusieurs fois.

Source(s) : Répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens : Dépistage et vaccination (du 21 février au 13 mars 2022) ([5323](#)).

Diverses raisons pourraient expliquer pourquoi les participants ont eu des difficultés à avoir accès aux tests rapides. Parmi les participants qui voulaient se procurer un test rapide mais qui n'ont pas pu en obtenir un, 3 sur 5 (60 %) ont déclaré qu'aucun test n'était disponible lorsqu'ils avaient essayé de se procurer un test ou d'avoir un rendez-vous. De plus, le quart (25 %) de ces participants ont indiqué qu'ils n'avaient pas pu obtenir de tests rapides parce qu'ils avaient présumé qu'aucun test n'était disponible. Un peu plus de 1 répondant sur 5 (21 %) ont déclaré ne pas savoir où se procurer des tests rapides ou à quel moment ils pouvaient le faire, alors que 22 % ont dit que le coût des tests disponibles était trop élevé et que 18 % ont indiqué que le temps d'attente pour obtenir un test ou un rendez-vous était trop long.

La plupart des participants qui ont déclaré avoir éprouvé des difficultés à accéder aux tests rapides ont indiqué avoir éprouvé ces difficultés en décembre 2021 (64 %) ou en janvier 2022 (61 %), et un peu plus du quart (26 %) ont déclaré avoir éprouvé des difficultés similaires en février ou en mars 2022, ce qui porte à croire qu'il y avait peut-être moins d'obstacles quant à l'accès aux tests rapides au cours des derniers mois.

Note aux lecteurs

Des renseignements démographiques de base ont été recueillis auprès des participants, y compris l'âge, le genre, le code postal, le statut de minorité visible et la présence d'enfants au sein du ménage. À la fin de la collecte, les hommes étaient sous-représentés, puisqu'ils ne représentaient qu'environ 25 % des participants. Les jeunes (de 15 à 24 ans) et les personnes âgées (de 65 ans et plus) étaient également sous-représentés, de même que les participants du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Manitoba et de l'Alberta. Les participants désignés comme appartenant à un groupe de minorités visibles étaient également sous-représentés. Les adultes âgés de 35 à 54 ans étaient surreprésentés, de même que les participants de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Les personnes des ménages comptant des enfants de 5 à 11 ans étaient surreprésentées, tandis que les personnes des ménages comptant des enfants de 12 à 17 ans étaient sous-représentées.

Les projections démographiques du nombre de personnes par province ou territoire, par sexe et par groupe d'âge en date de février 2022 et les taux du Recensement de 2016 pour la présence d'enfants par groupe d'âge ont été utilisés pour calculer un facteur de référence pour chaque participant afin de compenser la surreprésentation ou la sous-représentation. Ces facteurs de référence ont été utilisés pour calculer les proportions présentées dans ce texte. Néanmoins, les résultats de l'approche participative ne devraient pas être utilisés pour générer des conclusions concernant la population canadienne et ne devraient pas être utilisés pour faire des comparaisons avec d'autres enquêtes probabilistes. Aucune conclusion concernant l'ensemble de la population canadienne ne doit être tirée à partir de ces résultats.

Les participants pouvaient déclarer vivre avec des enfants de plusieurs groupes d'âge. Aux fins d'analyse selon l'âge de l'enfant dans le ménage, les participants ont été inclus dans l'analyse pour chacun des groupes d'âge des enfants qu'ils ont déclarés. Par conséquent, ils seront comptabilisés plusieurs fois.

On a demandé aux participants à l'approche participative s'ils s'identifiaient comme des personnes ayant une incapacité, selon la définition suivante : Une personne ayant une incapacité est une personne qui a une difficulté ou une condition à long terme liée à la vision, l'ouïe, la mobilité, la flexibilité, la dextérité, la douleur, l'apprentissage, le développement, la mémoire ou des troubles liés à la santé mentale qui limitent ses activités à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile, comme à l'école, au travail ou dans la communauté en général. Cette approche diffère de la méthode utilisée par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête canadienne sur l'incapacité, qui s'appuie sur le questionnaire de dépistage des incapacités pour déterminer les personnes ayant une incapacité et calculer les taux officiels d'incapacité dans l'ensemble du Canada.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5323](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).